

ENTRE LES BRANCHES

JUIL-AOÛT 2025
NUMÉRO 8
VOLUME 20



LE CONSEIL EN BREF

CONSEIL DE JUILLET

- Octroie du contrat de clôtures pour le terrain multisports à Unicôtures Bois-Francs au coût de 29 910.39\$. Les clôtures faisaient partie intégrante de la subvention reçue pour ce terrain;
- Le conseil dépose une demande d'aide financière au Programme PUIT concernant la mise aux normes des installations septiques. Dans la municipalité, 18 résidences n'ont aucun système et 38 possèdent des puisards non-conformes;
- Le conseil dépose aussi une demande au Programme d'aide financière du fond de sécurité routière afin de sécuriser la circulation en zone scolaire. Des clignotants lumineux au passage pour piéton et du lignage et de la signalisation adéquate pour la rue de L'École seront demandés;
- Suite à l'appel d'offres public, le terrain situé sur le lot 6 688 520 (une partie du lot 4 212 218) a été vendu à Gestion Marc-André Roussin au coût de 56 571.08\$ plus taxes applicables.
- Adoption des règlements 190-2025 et 191-2025 en lien avec les dispositions concernant les éoliennes commerciales ;
- Dépôt d'un premier projet de règlement (192-2025) modifiant le règlement de zonage 05-97 en lien avec les dispositions des projets intégrés dans la zone 28-CH;
- La consultation publique pour le projet de règlement 192-2025 aura lieu le 11 août à 19h au bureau municipal;

Pour plus de détails, veuillez consulter le procès-verbal de cette séance qui sera déposé sur le site internet de la municipalité quelques jours après son adoption à la séance suivante.

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil municipal aura lieu lundi le 11 août à 20h à la salle Bonne entente.



Bonnes vacances estivales !

Le bureau municipal sera fermé à compter du 18 juillet. Nous serons de retour lundi le 4 août.

4 À 7 FESTIF



Aux participants,
musiciens, organismes
locaux, membres du
comité Cœur villageois et
employés municipaux

Merci!



Nouvelle carte touristique disponible !

En collaboration avec la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, le comité a travaillé à la création d'une carte touristique mettant en valeur nos entreprises et attraits ! Pour la consulter, balayez le code QR.

Des copies papier sont disponibles également au bureau municipal et dans nos attraits locaux.



Nous tenons à remercier chaleureusement M. Félix Guay pour le don d'un frigidaire au Chalet des loisirs et le prêt de frigos lors d'événements municipaux.



JARDIN et FRIGO COMMUNAUTAIRE

Tout au long de l'été, nous vous invitons à passer au jardin communautaire pour y cueillir les légumes prêts qui sont identifiés dans les bacs «collectifs».

Petit rappel : si vous avez des surplus de récoltes à la maison ou des aliments de trop, n'hésitez pas à les déposer au frigo près du jardin.

OSEZ l'éducation des adultes!

COURS POUR TOUTE LA POPULATION

ART ET CULTURE | HABILETÉ DE CROISSANCE
INFORMATIQUE | LANGUES | NATATION
SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES | ET PLUS!

Pour information,
cssbe.gouv.qc.ca/cours-populaires

CEA Centre de formation des Bâtisseurs
Centre de services culturels de la Baie d'Amelia Québec

JEUX D'EAU

OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9H À 21H

IMPORTANT: LES ENFANTS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ACCOMPAGNÉS

PROGRAMME Accès-Loisirs LOTBINIÈRE

Permet aux personnes admissibles (hommes, femmes et enfants) de participer à un LOISIR GRATUITEMENT

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Demeurer dans la MRC de Lotbinière
- Avoir un revenu avant impôt inférieur au seuil de faible revenu
- Fournir une preuve de revenu lors de l'inscription (rapport d'impôt, carte d'aide sociale, etc.)
- Se présenter en personne à un point de service le jour de l'inscription

INSCRIPTIONS

Le jeudi 11 septembre 2025
13h30 à 18h30

POINTS DE SERVICES

Centre-Femmes de Lotbinière	Carrefour Emploi Lotbinière
139, rue Principale, St-Florentin (418) 728-4402	1159, rue Principale, Saint-Agapit (418) 888-8855

Seuil de faible revenu

1 personne	31 264 \$
2 personnes	38 922 \$
3 personnes	47 851 \$
4 personnes	58 096 \$
5 personnes	65 892 \$
6 personnes	74 315 \$
7 personnes	82 739 \$

Selon Statistiques Canada 2024

CENTRE-FEMMES DE LOTBINIÈRE

La disponibilité des activités dépend des places offertes gratuitement par les organismes de loisirs

Programme inspiré par Accès-Loisirs Québec et coordonné par le Centre-Femmes de Lotbinière

PROGRAMMATION DE LOISIRS / AUTOMNE

La programmation des loisirs sera disponible dans la semaine du 25 août et les inscriptions débiteront au même moment sur Amilia.

D'ici là, si vous avez des suggestions de cours et d'activités, veuillez écrire à loisirs@st-sylvestre.org



BIBLIOTHÈQUE LA RENCONTRE

824 rue Principale - (418) 596-2427

Heures d'ouverture : mercredi 16 h à 18 h, jeudi 19 h à 20 h 30, et dimanche 10 h à 11 h 30

Courriel : bibliolarencontre@axialmedia.com

Web : <https://www.bibliothequelarencontre.com>

Facebook : Bibliothèque de Saint-Sylvestre

Marathon de lecture – Nous encourageons tous les jeunes à participer au Marathon de lecture pendant les vacances scolaires. Il suffit d'obtenir la fiche de participation, soit en imprimant la copie parue dans l'Entre les branches de juin, soit en venant en chercher une à la bibliothèque, soit en la demandant aux responsables du camp de jour. Un joli emballage cadeau sera tiré parmi les participants.

Nouvelle plage horaire – Nous étirons la période d'essai d'ouverture le mercredi de 16 h 00 à 18 h jusqu'aux vacances de la construction.

Nuit des toutous – Une copie du recueil de textes écrits par les élèves de 1e/2e suite à la nuit des toutous est disponible à la bibliothèque. Un bijou!

Fermeture estivale – La bibliothèque sera fermée du samedi 19 juillet au lundi 4 août.

Croque-livres du parc – Merci de toujours bien fermer la porte du croque-livres.

CLUB FADOQ

Viactive se continue à l'extérieur et à partir du 9 juillet, Samantha Dostie du CPAL viendra nous initier au Rythmo FLEX un plus dans nos rencontres de Viactive. Notre saison d'automne débutera le 17 septembre 2025.

Ouverture de saison le 3 septembre au chalet des loisirs, bienvenue à tous. Un repas sera servi, hot-dog et blé d'Inde. Profitez-en pour renouveler votre carte de membre.

Gala d'amateurs le 7 septembre à la salle multifonctionnelle. Les inscriptions à compter de 9h, un dîner léger sera servi. Pour informations : Marie-Joceline 418-596-2074.

La pétanque les lundis à 19h, **Palet et Babette** les mardis à 19h et d'autres jeux sont disponibles (Mölkky, jeu de couilles, washers).

Bon été à tous !





LA FABRIQUE

Bienvenue dans la communauté chrétienne à Jean-Philip Doyon fils de Cynthia Couture et de Jean-Denis Doyon. Le baptême a eu lieu dimanche le 6 juillet dernier. Félicitations aux heureux parents !

Fête des Pères dans notre belle église



Le dimanche 15 juin dernier, nous avons honoré nos papas lors de la messe.
Merci aux jeunes qui ont lu les intentions de prière :

Emy Parent-Dupuis, fille de Claudia Parent et de Stéphane Dupuis
Alexis Routhier, fils d'Émilie Marcoux et de Christian Routhier
Élie-Rose Bernier, fille de Marilyn Charest et de Simon Bernier



À tous les papas, bonne fête!
Ginette Fortin (pour le EAL)



Lors de la messe du dimanche 15 juin, nous avons honoré la très Sainte Trinité.

Dieu le Père notre Créateur
Jésus Christ notre Sauveur
L'Esprit-Saint notre Protecteur et Défenseur



L'Esprit-Saint est le cadeau de départ de Jésus pour aider l'être humain à respecter les lois de l'amour et s'accomplir pleinement pendant notre vie terrestre.

Le signe de la croix est le symbole de la Sainte Trinité. Revêtir le signe de la croix en est l'expression. C'est un acte de foi, un geste d'ouverture de notre âme à cette réalité divine
Dieu qui vit en nous.

Au nom de Jésus à notre demande il nous aidera à traverser nos épreuves nos moments difficiles : il nous donnera des forces divines des grâces. N'oubliez pas de remercier.

« L'Esprit-Saint est l'âme de notre âme »

Bon cheminement
Ginette Foucault Lavallée
ÉAL

Mise au point concernant les dons à la Ressourcerie

Si vous avez des meubles à venir porter il est préférable de téléphoner avant de vous présenter, pour vous assurer que nous avons l'effectif pour la manutention et la place en magasin. Bien entendu, nous devons jeter un coup d'œil à vos meubles avant de les rentrer en magasin.

Il est strictement interdit de laisser des objets et/ou meubles à côté des cloches de dons, à l'extérieur de la Ressourcerie en dehors des heures d'ouverture. Les cloches sont conçues pour recevoir des vêtements ou autres articles incassables, dans des sacs ou petites boîtes.

Quand elle est pleine, ne pas surcharger au point de laisser le panneau ouvert, car le contenu de la cloche risque d'être mouillé et abîmé. Nous devons donc, à ce moment jeter ce qui est détrempé.

Dons acceptés

Livres, vaisselle, bibelots, petits appareils électriques, jouets, jeux, articles de sport, articles de jardinage, outils de tous genres, articles pour l'auto, vêtements avec les logos des écoles, vêtements de tous genres, sacs à main, bijoux, souliers, bottes, souliers et bottes à cap d'acier, meubles de tous genres, électro-ménagers, literie, rideaux, articles de bricolage, laine, articles de maison (fer à repasser, planche à repasser, fers à plaquer et à friser) articles de camping, en fait tout ce qui peut servir dans une maison ou un garage. Même si tous ces articles et meubles sont anciens nous les acceptons.

Dons refusés

Matériaux dangereux, produits chimiques, peinture, les denrées, sièges d'auto pour enfants, couchettes, casques de protection de moto, motoneige, hockey, vélo ou patin, stores avec cordons.

Horaire de la Ressourcerie

Du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
Jeudi

9h30 à 17h00
9h30 à 20h00

La Ressourcerie de Lotbinière vous remercie.

- La date de tombée du prochain journal est le vendredi **22 août**. Veuillez envoyer vos articles pour septembre à loisirs@st-sylvestre.org.

DÈS LE
18 AOÛT



**NOUVEAUX PARCOURS
EN TRANSPORT COLLECTIF**

-  Un parcours rapide matin, midi et soir vers Lévis et Québec à partir de Saint-Apollinaire (ligne orange).
-  De nouveaux parcours offerts dans la MRC relient de nouvelles municipalités au campus de Lotbinière ainsi qu'à Québec et à Lévis.
-  Le service sera gratuit du 1^{er} août au 30 septembre!



**Express
Lotbinière**

TRANSPORT COLLECTIF

**SERVICE
GRATUIT
EN AOÛT ET
SEPTEMBRE
2025**

Pour plus de détails (horaires, tarifs)
rendez-vous sur le site express-lotbiniere.com





Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS DE PROMULGATION

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS

N°190-2025 ET 191-2025

Avis public est donné par Louise Breton, directrice générale et greffière-trésorière

Que le conseil municipal de Saint-Sylvestre, lors de la séance du 7 juillet 2025 a adopté les règlements numéros 190-2025 et 191-2025 intitulés :

N° 190-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N°04-97

Visant à spécifier les visites des terrains et constructions

Visant à ajouter le chapitre IV-B intitulé « **Dispositions relatives aux éoliennes commerciales (émission des permis de construction)** » afin d'introduire les dispositions concernant les éoliennes commerciales

N° 191-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°04-97

Visant à décaler le chapitre xvi « procédure, sanction et recours » et le chapitre XVII « dispositions finales » pour qu'ils deviennent respectivement les chapitres XVII et XVIII et soient renumérotés en conséquence

Visant à inclure le chapitre XVI intitulé « dispositions relatives à l'implantation des éoliennes commerciales »

Les règlements N°190-2025 et 191-2025 ont été adoptés le 7 juillet 2025. Les certificats de conformité ont été émis par la MRC de Lotbinière le 9 juillet 2025 et ils sont entrés en vigueur à cette date.

Donné à Saint-Sylvestre, le 15 juillet 2025

Louise Breton
Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de St-Sylvestre



Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 7 juillet 2025 le Conseil a adopté le projet de règlement

N° 192-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°05-97 VISANT À :

Modifier les dispositions des projets intégrés

Permettre les projets intégrés dans la zone 28-CH

Permettre l'usage de résidence secondaire dans la zone 8-AF

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 août 2025, à 19 h, à la *salle Bonne entente au 423-B rue Principale*. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement N°192-2025, concerne des dispositions applicables dans les zones 28-CH et 08-AF.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 423-B rue Principale heures normales de bureau et au lien suivant : <https://www.st-sylvestre.org/?page=reglements-municipaux#>
4. Le projet de règlement N°192-2025 ne contient pas des dispositions propres à un règlement d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. L'illustration des secteurs spécifiquement touchés par chacune des dispositions peut être aussi consultée au bureau municipal, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Sylvestre, 15 juillet 2025

Louise Breton
Directrice générale et greffière-trésorière

Activité gratuite organisée par le comité des loisirs

FÊTE FAMILIALE

— DE SAINT-SYLVESTRE —

16 AOÛT 2025

JEUX TOURNOI
GONFLABLES DE WASHER

Dès 14h



JP GOBEIL

Casse-croûte et
service de bar
sur place

Chansonnier
de 19h à 22h

20\$ par équipe inscription à loisirs@st-sylvestre.org

ou 418-596-2384 #2 - Bourse pour les gagnants

En cas de pluie, l'activité se déroulera dans le centre multifonctionnel